



• u Se connecter F 903K T 1,4M g 84K  
z Rechercher m Newsletter Saisissez votre email OK

Accueil > **Société**

## Société

**JUSTICE** Le tribunal rendra sa décision le 18 mai prochain...

# Corruption de mineure: Deux ans de prison avec sursis requis contre Jean-Luc Lahaye

F PARTAGER 1,8K T TWITTER 49 G 1 0



Jean-Luc Lahaye, à son arrivée au tribunal correctionnel de Paris le 23 mars 2015, jugé pour «corruption de mineure». AFP PHOTO / DOMINIQUE FAGET - AFP

*W.M. avec AFP*

D Publié le 23.03.2015 à 16:00

Mis à jour le 23.03.2015 à 20:30

t Mots-clés

[Jean-Luc Lahaye](#),  
[justice](#),  
[procès](#)

Le parquet a requis deux ans de prison avec sursis contre le chanteur Jean-Luc Lahaye, [jugé par le tribunal correctionnel de Paris pour corruption de mineure de moins de 15 ans](#),

Le procès du chanteur a commencé ce lundi à huis clos à la demande de la partie civile.

Vêtu d'une chemise blanche sous un pull gris, jean moulant noir, l'interprète de «Papa chanteur», 62 ans, accusé d'avoir demandé à une jeune fille de s'adonner à des jeux sexuels par webcam interposée, est apparu sûr de lui, parlant d'une voix claire et forte.

### Comprendre l'affaire: Jean-Luc Lahaye jugé pour «corruption de mineure»

«Je suis artiste», a-t-il déclaré lorsque la présidente l'a interrogé sur ses activités professionnelles. Teint bronzé et brushing enlevé, [le chanteur en vogue dans les années 80](#) s'est montré surpris de devoir décliner son adresse, avant que la présidente n'ordonne le huis clos à la demande de la partie civile, pourtant absente.

Le tribunal rendra sa décision le 18 mai, a-t-elle précisé avant d'entamer les débats.

### «Pas d'attirance pour les mineurs»

Déjà condamné début 2007 à 10.000 euros d'amende pour avoir eu des relations sexuelles avec une mineure de moins de 15 ans, il est poursuivi pour proposition

sexuelle à une mineure de moins de 15 ans en utilisant un moyen de communication électronique et détention d'image pornographique représentant des mineurs.

Arrêté en février et placé sous contrôle judiciaire, Jean-Luc Lahaye nie ces faits remontant à 2013, expliquant n'avoir «jamais eu d'addiction ni d'attrance pour les mineurs».

#### PORTRAIT. Jean-Luc Lahaye, une personnalité sulfureuse

«Elle ne lui a jamais caché son âge, c'est lui qui aurait dû être un peu plus regardant», a déclaré Me Thomas Desrousseaux, avocat de la partie civile, avant l'ouverture du procès. Les parents de la jeune fille, qui avait 14 ans et demi au moment des faits, n'ayant pas souhaité porter plainte, «elle est représentée par une administratrice ad hoc», a-t-il également précisé.

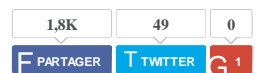
#### «Relation sexuelle virtuelle»

Le conseil du chanteur, Me Jean-Philippe Touati, estime quant à lui qu'il ne s'agit que d'une «relation sexuelle virtuelle» et dénonce une certaine «haine à l'égard de Jean-Luc Lahaye».

Plusieurs associations de défense des enfants, comme «Innocence en danger», «Fondation pour l'enfance» ou encore «La voix de l'enfant» se sont constituées partie civile.

---

#### PARTAGEZ CET ARTICLE



---

#### SUIVEZ 20MINUTES

